

Réclame moderne et moralité publique

Autor(en): **Gueybaud, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 328

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

électeurs masculins, pourtant inscrits d'office pour ces scrutins.

La votation populaire sur cette loi constitutionnelle a été fixée au 18 mai prochain, et dans sa récente séance, le Comité de l'Association genevoise pour le Suffrage s'est déjà préoccupé de la ligne de conduite à suivre. Nous en reparlerons.

E. G^D.

Réclame moderne et moralité publique

Après la grande presse de Suisse allemande, notre presse quotidienne romande a déjà renseigné bon nombre de nos lectrices sur l'émotion qu'a soulevée à Zurich la présentation d'un film intitulé *Malheur et bonheur de femme (Frauennot und Frauen-glück)*, et tourné à la Maternité de cette ville. Non pas que ce film fût immoral ou indécent; mais, sous prétexte de détourner les femmes de l'avortement criminel, il montrait un avortement, puis un accouchement à la Maternité.

La réaction s'est immédiatement produite. Une Assemblée de protestation aussitôt organisée à Zurich a réuni une foule si nombreuse, tant masculine que féminine, qu'il a fallu la répartir dans trois salles où des discours ont été prononcés simultanément; en un temps remarquablement court, 12.500 signatures de protestataires ont été adressées à la *Frauenzentrale* de Zurich, dont 6000 provenaient de Saint-Gall; les représentantes de la Fédération des Sociétés féminines bernoises invitées à visionner le film en privé se prononçaient contre sa représentation à Berne; et treize grandes Associations féminines nationales communiquaient à la presse la déclaration suivante:

Exploitation de la Maternité.

Sous prétexte d'éducation populaire, on a montré à Zurich, la semaine dernière, un film qui fait assister aux préparatifs et à l'acte de la naissance; ce film a été tourné dans la Maternité de Zurich, avec l'assentiment du Service sanitaire du canton. Les Associations féminines soussignées protestent contre l'abus qui est fait des circonstances les plus intimes et les plus douloureuses de la vie d'une femme dans un but de réclame sensationnelle, d'entreprise lucrative et d'exhibition publique. Elles protestent également contre l'attitude d'une clinique universitaire qui tolère qu'on se serve de ses malades à d'autres fins que pour l'enseignement. Elles demandent que cette partie du film soit exclue du répertoire suisse tout entier.

*Alliance nationale des Sociétés féminines suisses.
Ligue suisse des Femmes catholiques.*

capable et expérimentée, pourra aussi s'occuper de prévoyance sociale en faveur de nourrissons, de la direction de Gouttes de lait, de consultation de nourrissons, de pouponnières et de foyers maternels. Le *Säuglings- und Mütterheim* de Berne et le *Kinder- und Mütterheim «Hohmaad»* de Thoune organisent des cours d'une durée de 2 ans 1/2, qui préparent leurs élèves à la profession d'infirmières visiteuses pour nourrissons.

Dans les hôpitaux, les gardes, étant logées et nourries, reçoivent en débutant un salaire de 100 à 120 fr. par mois; mais, plus capables et expérimentées, elles arrivent éventuellement jusqu'à 140 fr. par mois, les directrices à un taux encore plus élevé. Les infirmières visiteuses pour accouchées et nourrissons employées par les communes touchent un salaire annuel de 1200 à 1500 fr. si elle sont logées aux frais de la commune, et sans cela, de 2300 à 2500 fr.

Pour les gardes privées qui ont été placées par l'intermédiaire des écoles ou de l'Association, le traitement journalier est fixé à 5 ou 6 fr. en plus du logement et de la nourriture. Pour des postes de plus longue durée, le traitement mensuel est de 120 à 140 fr., suivant que l'infirmière aide ou non aux soins du ménage. L'Association fixe par un règlement les loisirs, les vacances et les prestations auxquelles la garde a droit en cas de maladie. La journée de travail est longue, mais elle est souvent interrompue par des occupations variées et par les promenades des bébés.

Les traitements à l'étranger varient entre 130 et 180 fr. par mois en Europe, et 180 et 200 fr. hors d'Europe.

Société d'Utilité publique des Femmes suisses.

Association suisse pour le Suffrage féminin.

Ligue pour la Paix et la Liberté.

Schweizerischer Verband Frauenhilfe.

Union nationale suisse des Amies de la Jeune Fille.

Alliance nationale des Unions chrétiennes de Jeunes Filles.

Ligue suisse de Femmes abstinentes.

Union suisse des Institutrices.

Union suisse des Maîtresses d'écoles professionnelles et ménagères.

Association suisse des Maîtresses de l'enseignement des travaux féminins.

Lyceum de Suisse.

On peut donc parler d'un grand mouvement féminin d'opinion contre ce film, mouvement que, soit le Cartel romand, soit le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, ont estimé devoir suivre en attirant l'attention des Départements compétents des trois cantons romands sur la portée de ce film, au cas où la demande serait faite de le passer en Suisse romande. Le canton de Berne avait de son côté pris les devants en l'interdisant.

Malheureusement, et ainsi que cela arrive trop souvent, à ce mouvement spontané et général, a répondu un autre mouvement, d'origine politique celui-là, et qui a dressé deux camps en face l'un de l'autre. On n'a en effet pas compris, dans les milieux socialistes masculins, et même féminins, le sentiment qui a inspiré toutes ces protestations; on y a voulu voir une pudibonderie bourgeoise, une étroitesse vertuiste et «mômifarde», le refus de regarder en face les réalités de la vie telles qu'elles se présentent pour les femmes du prolétariat. Rien n'est plus loin de notre pensée, à nous qui, en réclamant une éducation sexuelle scientifique pour les filles et les garçons, demandons justement au contraire que cette jeunesse soit au courant des réalités de la vie, parce qu'elle les comprendra mieux et les envisagera avec plus de sérieux et de respect. Or, d'une part, nous pouvons nous demander si ce film, dont la présentation de l'opération césarienne comme un jeu d'enfants a soulevé, sur ce point-là alors, les protestations du corps médical zurichois, peut être considéré comme une contribution scientifique à l'éducation sexuelle; et d'autre part, c'est justement parce que nous réclamons que l'acte suprême de donner la vie soit considéré avec un sérieux et un respect profonds, que nous protestons contre la commercialisation qu'en fait ce film, contre son exhibition sur le marché de la réclame sensationnelle aux sons d'une musique de flons-flons. A notre tour nous ne comprenons pas que les femmes socialistes n'aient pas vu, dans ces protestations, le respect de l'une des heures les plus graves comme les plus intimes de la vie d'une femme — d'autant plus que ce sont, nous semble-t-il, surtout les femmes ouvrières, bien davantage que les soi-disant bourgeoises, qui vont accoucher dans les

PERSPECTIVES D'AVENIR: Une bonne garde, capable et sérieuse, manquera rarement de travail; mais une garde médiocre aura plus de peine à trouver un emploi. Les infirmières faisant des gardes privées se trouveront parfois sans travail entre un engagement et l'autre, une garde d'accouchée durant environ 15 jours à 4 semaines. L'Association suisse des gardes pour accouchées et nourrissons conseille donc à ses membres de s'assurer contre le chômage, et de prendre autant que possible leurs vacances en temps de chômage.

Les conditions de vie d'une garde âgée et qui ne peut plus bien travailler sont, pour le moment, très peu favorables: il lui sera donc très utile d'avoir conclu, lorsqu'elle était jeune et que les conditions financières étaient plus avantageuses que plus tard, une assurance contre la vieillesse et l'invalidité.

Une garde pour accouchées et nourrissons qui a travaillé dans une bonne école est recherchée à l'étranger, surtout en France.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE: Le *Schwesterblatt*, publié par l'Association.

BUREAUX DE PLACEMENT: Plusieurs sections de l'Association suisse des gardes pour accouchées et nourrissons entretiennent des bureaux de placement. Quelques écoles aussi procurent à l'occasion des places à leurs anciennes élèves.

Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines.

(Reproduction autorisée seulement *in extenso* et avec indication des sources.)

Maternités, et qui, par conséquent, bien davantage qu'elles, risqueraient de se trouver exposées aux prises cinématographiques d'amateurs de sensations fortes: c'est donc elles qui bénéficieraient au premier chef du résultat de cette protestation. Enfin, quant au qualificatif que s'est permis d'employer un collaborateur du *Travail*, en traitant d'« insolente » la protestation des Associations féminines, il n'y aurait tout simplement qu'à le lui retourner, si l'insolence ne le cédait au grotesque, pour une plume masculine, de prétendre qu'un film sur la maternité ne concerne pas avant tout des femmes.

En dernière heure, d'ailleurs, nous venons d'apprendre que les propriétaires de ce film y ont pratiqué des coupures importantes à la suite des événements que nous venons de relater.

* * *

La réclame moderne, on peut le constater une fois de plus en cette occasion, ne respecte rien. Une nouvelle preuve en est l'affiche qu'une grande maison d'autos, à renommée mondiale, vient de faire placarder partout à Genève, à la clôture du Salon de l'auto:

*Pour avoir Adrienne,
Offrez-lui une N° 201,
Le grand succès du Salon.*

Ce qui revient à dire que toute la conscience, toute la dignité, toute la raison féminines, ne résisteront pas à l'attrait d'une voiture N° 201, de cette marque, et ce qui jette une lumière significative sur la morale en cours dans les milieux de l'auto et de la réclame des plus grandes maisons, puisque ce sont ces arguments-là qui, il faut le croire, portent...

Derechef, le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale a protesté, mais l'affiche est restée sur les murs. Sans doute les fabricants seraient-ils plus sensibles à une attitude qui leur prouverait que c'est par d'autres moyens que l'on assure la clientèle de celles qui se respectent elles-mêmes: si nous achetions une voiture, ce ne serait pas du côté des usines de Valentigney que nous femmes regarderions pour trouver le modèle qu'il nous faudrait.

J. GUEYBAUD.

Notre Bibliothèque

W. GUNTHER: *L'Ecole et la S. d. N.* (en allemand) A. G. Neuen-schwander, Weinfelden, 1 brochure: 75 centimes.

Nous voudrions attirer l'attention des lecteurs du *Mouvement Féministe* sur cette brochure, qui constitue à la fois un guide remarquablement clair et captivant pour les élèves des classes supérieures de nos écoles, sur l'organisation, le but et l'existence de la Société des Nations. Ce petit ouvrage a d'ailleurs été primé entre 42 autres présentés à un concours ouvert par la Commission d'éducation de l'Association suisse pour la S. d. N. Il prouve qu'en leçons, sous forme de demandes et de réponses, tout le sujet peut non seulement être rendu clair et compréhensible, mais encore intéressant et attrayant. Relevons avec sympathie l'observation faite par l'auteur dans sa préface, qu'il ne faut pas seulement instruire la jeunesse sur la S. d. N., mais aussi et surtout l'élever dans son esprit, car si lui consacrer une à deux heures de leçons est bien, inspirer tout un enseignement de ses principes est incontestablement mieux encore.

E. V.-A.

HENRI DUCHOSAL: *La Société des Nations: Ce qu'elle est. Ce qu'elle fait.* 2^{me} édition revue et complétée, chez Payot et Cie, Lausanne, Neuchâtel, Genève, Vevey, Montreux et Berne.

Brochure très intéressante par ce qu'elle dit et par ce qu'elle suggère. Elle rappelle d'abord ce que chacun sait, on devrait savoir, de la constitution et de l'organisation de la S. d. N. et du B. I. T., de la Cour permanente de justice internationale, etc. L'œuvre déjà considérable de la S. d. N., au triple point de vue politique, administratif et économique, fait l'objet de chapitres captivants que suivent ceux consacrés à l'œuvre sociale et humanitaire. Il y est traité de ces questions qui nous préoccupent depuis si longtemps nous autres femmes, par exemple de la protection de l'enfance et de la jeunesse, de la répression de la traite des femmes et des enfants, de l'organisation de l'hygiène et de bien d'autres problèmes d'importance très grande.

En conclusion, étant admis que la masse est encore sceptique quant à l'œuvre et aux buts de la S. d. N., l'auteur cherche les

causes de ce scepticisme, ainsi que les meilleurs moyens d'intéresser le peuple, et surtout la jeunesse, à cette solution pacifique des grands problèmes humains que poursuit la Société des Nations.

J. V.

FRANÇOISE FUSS, Dr en médecine: *Le travail des femmes.* (Edition l'Églantine, 20, rue de Lengentier, Bruxelles. Prix de ce fascicule: 1 fr.)

M^{me} Fuss, qui habite Genève, a pris nettement position dans le conflit qui sépare actuellement les suffragistes du monde entier quant à la protection ou à la non-protection légale du travail féminin. Elle désire non seulement la protection de la maternité, mais encore la protection de la santé de toutes les travailleuses dans l'intérêt de la repopulation, tout en admettant que les lois restrictives visant soit les travaux insalubres, soit les travaux trop pénibles, soit le travail de nuit, soit le travail avant et après une maternité, peuvent priver les femmes de tels ou tels gains, les exclure de telles ou telles industries, et, de façon générale, les inférioriser par rapport aux hommes. Des exemples heureusement choisis, et des citations d'experts en la partie appuyent les dires de M^{me} Fuss. Sa conclusion est que la voie la plus rapide pour arriver à la protection efficace de la femme, problème non seulement d'intérêt national, mais encore de justice sociale, est la voie internationale et elle salue les accords internationaux, tels que ceux que prépare le B. I. T., qui résoudront la question angoissante de la protection légale spéciale de la femme. — Fascicule très intéressant et recommandé.

L. V.

ELISABETH HUGUENIN: *La coéducation des sexes. Expériences et réflexions.* 1 vol. Delachaux et Niestlé, éditeurs. Neuchâtel, 3 fr. 50.

Ce petit livre, de grand bon sens et de haute pensée morale, traite d'un des facteurs les plus importants de la fraternité des sexes, la coéducation. L'auteur admet d'abord que les méthodes éducatives employées de tout temps pour faire de l'être humain une personnalité morale, ne réussissent le plus souvent qu'à l'éloigner d'une moralité véritable, et ne le préparent en tout cas pas au bonheur. Pour Elisabeth Huguenin, la coéducation, par le contact quotidien des sexes sur le terrain du travail, par la camaraderie qui en résulte, par la franchise régnant ainsi entre filles et garçons, prépare la collaboration intelligente et féconde des deux sexes parvenus à l'âge adulte, doublant ainsi leur puissance de travail au service de l'humanité.

Les arguments en faveur de la coéducation, l'auteur les développe victorieusement tout au long des pages captivantes de son livre. Et aux objections, elle répond avec le tact, la sûreté de principes, l'objectivité d'une éducatrice digne de ce nom. M^{lle} Huguenin, qui est actuellement professeur à l'école des Roches, en France semble connaître admirablement toutes les données du problème de la coéducation. Son ton réfléchi ascende à l'enthousiasme quand elle nous parle de la vie dans l'école nouvelle d'Odenwald (Hesse-Darmstadt), et des vues pédagogiques du directeur et fondateur de cette libre communauté scolaire: Paul Geheb.

En opposition avec les théories et les expériences de cet homme intéressant, voici l'argumentation des trois adversaires les plus éminents de la coéducation: Cecil Reddie, Stanley Hall et F. W. Foster. L'auteur ne se dissimule pas les difficultés de la réalisation des méthodes éducatives de la coéducation; elle ne nous cache pas, non plus, qu'elle l'envisage comme la planche de salut de l'éducation rationnelle.

J. V.

FOULAD YEGHEN: *Une vie de musulmane.* (Imprimerie Paul Barbey, au Caire.)

Cette petite brochure, dédiée à M^{me} Hoda Charaoui Pacha, la féministe bien connue, se lit avec agrément et relate la vie de Soad, l'aristocrate égyptienne qui voua toute sa force à l'émancipation des femmes de son pays. Soad a-t-elle véritablement existé? Vit-elle encore? Ou bien ne fait-elle que personnifier la révolte de l'Orientale contre la vie de harem et les mille entraves qui la ligotèrent aussi étroitement que les bandelettes d'une momie? Peu nous importe, en somme.

J. V.